

Informations aux clubs sur le programme de formations 2021 du CDRP 86

Madame la présidente, monsieur le président

Votre comité départemental a vu son programme de formations perturbé par la situation sanitaire en 2020, mais la commission formation a préparé l'offre 2021 en faisant débiter le calendrier seulement à partir de mi-mars et vous le trouverez détaillé dans ce courrier.

Je vous encourage vivement à diffuser cette offre dès maintenant auprès de tous vos adhérents et à les inciter à s'inscrire.

Le comité départemental souhaite favoriser l'accès à la formation en prenant en charge la plus grande partie du coût de la formation et va donc proposer, lors de la prochaine Assemblée générale, de participer à hauteur de 85% du coût par stagiaire. Je précise que l'aide du comité ne sera attribuée qu'aux stagiaires des clubs de la Vienne à jour de leur licence sur l'année en cours.

Si vous souhaitez former un grand nombre d'adhérents de votre club ou si vous avez un besoin de formation spécifique, je vous invite à prendre contact afin d'étudier votre demande.

Au programme 2021, le CDRP 86 vous propose :

- Le stage **Pratiquer la randonnée, niveau initiation** : le samedi 10 avril à Vouneuil-sous-Biard
Ce stage s'adresse à tout public et permet de découvrir les bases de l'orientation (lecture de cartes, boussole, suivi d'un itinéraire) et prépare à randonner en sécurité en respectant les règles de la charte du randonneur.
- Le stage **Pratiquer la randonnée, niveau perfectionnement** : le samedi 12 juin à Vouneuil-sous-Biard
Ce stage s'adresse à un public, ayant déjà un peu de pratique en orientation au moyen de cartes et boussole, qui veut se perfectionner et apprendre à utiliser les outils numériques (GPS, smartphone).
- Le stage **Pratiquer la marche nordique** : le samedi 24 avril à Smarves
Ce stage s'adresse à un public, soit de débutants en marche nordique qui souhaitent s'initier à la discipline, soit d'adhérents qui souhaitent perfectionner leur technique et leur geste.

Le coût de ces 3 stages est de 61 euros par personne y compris le repas de midi (le chèque sera encaissé seulement après le versement, par le comité, de l'aide à la formation, lequel interviendra à l'issue du stage et sera de 85 % du coût si la mesure est votée en AG. La part restante à charge de votre club ou de l'adhérent sera donc seulement de 9,15 euros.

- Le stage **Baliseur** : samedi 20 et dimanche 21 mars à Vouneuil sous Biard
Ce stage s'adresse à tout public désireux de contribuer aux opérations de balisage ; il permet de connaître la charte de balisage de la FFR et de la mettre en pratique.

Le cout total du stage est de 50 euros (le chèque de paiement ne sera encaissé qu'après le versement de la participation du CDRP à l'issue du stage : cette participation sera de 50 euros et couvrira donc intégralement le cout.)

- le stage **Assurance et responsabilité** : le jeudi 1 Avril à Lussac-les-Châteaux
Cette formation est destinée aux responsables de clubs et a pour objectif de préciser le cadre et les limites de la responsabilité des dirigeants. Elle comprendra notamment une lecture commentée du guide des assurances. Elle vise à rassurer les dirigeants et à faciliter la fonction des responsables en leur permettant d'éviter des erreurs dans la conduite de leurs clubs dues à une méconnaissance des risques encourus. La formation est illustrée de nombreux cas pratiques.

Les clubs qui n'ont pas eu d'inscrit à ce stage en 2019 seront prioritaires pour inscrire leur participant : 1 inscription par club, une seconde inscription acceptée seulement en cas de stage incomplet.

Pas de frais d'inscription : le stage est pris en charge totalement par le CDRP Vienne sans participation financière des clubs.

- Le stage **Initiation au GPS** : le samedi 14 mars à Vouneuil-sous-Biard
Ce stage s'adresse à tout public et permet la prise en main d'appareils GPS dédiés ou d'applications sur smartphone : paramétrage, enregistrement de points, d'itinéraires et de traces. Formation sur le terrain sur du matériel mis à disposition par le comité ou apporté par le stagiaire.
- Le stage **Perfectionnement GPS** : le samedi 18 Septembre à Vouneuil-sous-Biard
Ce stage s'adresse à un public déjà usager d'appareils GPS dédiés ou d'applications sur smartphone désireux de se perfectionner (fonctions avancées et logiciels de cartographie)

Le cout total de ces stages est de 40 euros par stagiaire (le chèque sera encaissé après le versement, par le comité, de l'aide à la formation, lequel interviendra seulement à l'issue du stage et sera d'un montant de 34 euros. La part restant à charge de votre club ou de l'adhérent sera donc seulement de 6 euros.

Pour les animateurs de la Vienne certifiés en randonnée ou marche nordique (détenteurs du SA1 ou SA2 ou BF) ainsi que pour les animateurs non certifiés mais qui mènent très régulièrement des randonnées dans leur club (attestation du responsable du club à fournir), le comité départemental participera à hauteur de 40 euros soit l'intégralité du cout pour le stage »Initiation au GPS «.

Je rappelle que toutes les inscriptions aux formations se font dorénavant sur le site de la FFR (<https://formation.ffrandonnee.fr/>) et vous trouverez en pièce jointe un tutoriel qui vous guidera dans toutes les étapes. Si vous rencontrez des difficultés lors de l'inscription, vous pouvez joindre la responsable de la commission formation (vienna.formations@ffrandonnee.fr): celle-ci peut vous venir en aide ou réaliser l'inscription elle-même si l'adhérent est dans l'incapacité de le faire.

Les mesures sanitaires préconisées par la fédération sont respectées en formation et les participants doivent venir avec leur propre masque.

Le comité régional a d'ores et déjà publié et lancé les inscriptions pour les formations certifiantes de début 2021 ; cela concerne aussi bien

- Le certificat d'animateur de randonnée de proximité
- Le brevet fédéral d'animateur de randonnée
- Le brevet fédéral d'animateur de marche nordique

Si vous souhaitez des explications ou une présentation des dispositifs de formation à vos adhérents ou à votre bureau, je me tiens à votre disposition et peut-être jointe au 06 79 25 09 65.

Je vous remercie de bien vouloir diffuser largement auprès de vos adhérents ces informations et de procéder rapidement aux inscriptions.

Bien cordialement

La responsable de la commission
formation

Nicole BATY

Note en date du 16 Décembre 2020